



## La réponse de Monsieur le Directeur Général à nos questions sur les 2626 noms de la clé USB de MAGNANVILLE

Nous avons demandé à Monsieur le Directeur de bien vouloir faire informer les 2626 agents dont le nom était présent dans cette clé USB, dans les plus brefs délais, pour :

- Qu'ils soient déjà simplement informés, ce qui est la moindre des choses ;
- Qu'ils puissent, le cas échéant, saisir la Justice pour mise en danger de la vie d'autrui et déterminer le partage des responsabilités entre l'administration, l'ex déléguée d'Alliance et le syndicat Alliance lui-même, dans cette « négligence ».

Il nous a transmis la réponse générique faite à toutes les organisations syndicales de la Police Nationale, qui rappelle que :

- Depuis des procédures d'anonymisation ont été mises en place pour les personnels affectés à la DGSI
- Les noms de nos deux collègues assassinés à MAGNANVILLE n'étaient pas sur cette liste.

Monsieur le Directeur Général propose également une aide de l'administration aux organisations de la Police Nationale pour sécuriser leurs fichiers adhérents. Pour le reste, circulez il n'y a rien à voir : secret de l'enquête.

En conclusion nos collègues dont le nom figure sur cette clé USB ne seront pas informés « au nom du secret de l'enquête », alors même que notre institution a les 2626 noms dans ses archives des ressources humaines, dans un document nullement classifié. De même, les organisations siégeant en Commission Administrative Paritaire en 2008 ont le détail de ces 2626 noms dans leurs archives.

Alors pourquoi opposer un pseudo secret de l'enquête empêchant des agents de faire valoir leurs droits en Justice contre tous les responsables ayant permis que ces 2626 noms se retrouvent entre les mains d'une jeune femme radicalisée, fichée S et incarcérée ?

Comme nous ne pouvons malheureusement pas avoir confiance en notre administration, qui est préfère bien souvent travestir la vérité ([statistiques à Marseille](#)), camoufler des faits ([collègue noyée à la brigade fluviale](#)), ne pas donner des informations sous un faux-prétexte (le cas présent), pour protéger les intérêts de quelques personnes dans la hiérarchie, nous nous demandons si c'est une volonté de l'administration de ne pas assumer ces manquements, que Monsieur Alain BAUEUR souligne dans son [interview du 11 avril 2018](#) sur RTL ?

**« Les puissants ont souvent une langue de bois, le peuple rarement la parole »**

Ciryl GUEDJ